



Ergothérapeute

Diplôme d'Etat

Métier

L'ergothérapeute est un professionnel du secteur sanitaire et social, qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé.

L'objectif est de maintenir, retrouver ou développer les activités humaines de manières sécurisées, autonome et efficace.

L'ergothérapie permet de prévenir, réduire, ou supprimer les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement.

Objectifs

- Favoriser la construction d'une identité professionnelle et d'une expertise
- Articuler la recherche avec la professionnalisation
- Favoriser l'ouverture aux autres regards
- Affirmer l'ancrage territorial et l'ouverture vers l'international
- Développer la compréhension et la connaissance des environnements
- Stimuler la réflexivité ou l'« ingenium » de l'ergothérapeute

Formation

La formation est organisée en 6 Domaines de formation répartis en 39 unités d'Enseignement :

- Sciences humaines, sociales et Droit
- Sciences médicales
- Fondements et processus de l'ergothérapie
- Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute
- Méthodes de travail
- Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute

La formation présente 36 semaines de stages à temps plein (35h/semaine) réparties en 5 périodes sur les 3 années de formation. L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée en contrôle continu et par examen semestriel. La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 « European Credits transfert System » (ECTS).



Diplôme d'Etat de niveau 6



**Formation à :
GRENOBLE**



Prérequis :

Être titulaire du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent de niveau IV délivré par l'Etat

Être majeur au 31/12 de l'année d'entrée en formation

Réussir la sélection

Dispositifs d'accès :
Formation Initiale
Formation Continue

Retrouvez l'ensemble des dispositifs d'accès sur notre site internet.



Durée de la formation :
3 ans

Programme :
2 000 h de théorique
1 260 h de pratique



Financement :

Consulter notre site internet pour les financements et les tarifs



Code RNCP 4857

Certification

La profession d'ergothérapeute est réglementée par le Code de la Santé Publique (L4331-1 et R4331-1) et nécessite une formation de 3 ou 4 ans fixée par les Ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur.

Les 3 années d'études aboutissent à l'obtention du Diplôme d'Etat d'ergothérapeute (occupational therapist), après l'obtention des 80 crédits de formation. Il donne lieu à l'obtention du grade de licence à partir des diplômés 2014.

Un mémoire d'initiation à la recherche réalisé et soutenu au cours de la scolarité dans l'U.E 6.5 au semestre 6.

Check-list de l'inscription

- 1 - Consulter les conditions et modalités d'inscription sur notre site.
- 2 - Compléter le dossier d'inscription en ligne accompagné de l'ensemble des documents demandés.

Pour toute demande de renseignement :

Lyon et Valence : Service Admission Lyon - Valence
04 78 83 40 88
admission@ocellia.fr

Grenoble Echirolles : Service Admission Grenoble Echirolles
04 76 09 02 08
admissionsech@ocellia.fr

Retrouvez l'intégralité des informations de la formation sur notre site internet :



Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82.69.00313.69 auprès du préfet de la région Rhône Alpes.
Code NAF : 8542Z – Siret 302 938 832 00045 – Déclaration d'Activité n° 82690031369

Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

Lyon - Grenoble - Valence
www.ocellia.fr

